COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2010 27 MAI 2010

N° 2010/E2/011

MOTION

- DEPOSEE PAR: M. Etienne BASTELICA, AU NOM DU GROUPE DES

« ELUS COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE » ET LE GROUPE « CORSE SOCIAL

DEMOCRATE »

- OBJET: SOUTIEN DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AU MANIFESTE

NATIONAL « PAS DE BEBES A LA CONSIGNE ».

CONSIDERANT la mobilisation intersyndicale nationale des professionnels de la petite enfance,

CONSIDERANT que ce mouvement est motivé par une revendication qui concerne l'avenir de tous les enfants, en Corse, comme sur le continent,

CONSIDERANT les demandes unanimes émanant des parents et des syndicats STC, CGT, UNSA représentatifs de tout le secteur insulaire de la petite enfance.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE, afin que soient toujours protégées les conditions d'accueil des enfants de zéro à quatre ans :

- Le respect d'un taux d'encadrement d'au moins un adulte pour cinq enfants qui ne marchent pas et d'un pour huit enfants qui marchent, en établissement d'accueil de zéro à quatre ans.
- Le maintien et l'amélioration des taux actuels de 50% de personnes diplômées auprès des enfants.
- Le maintien de la proportion de professionnels qualifiés auprès des enfants.
- L'abandon des regroupements d'Assistantes Maternelles sans supervision de personnels qualifiés.

- L'arrêt des politiques publiques en défaveur des modes d'accueil collectifs.
- Le refus de la création de places d'accueil au rabais.
- Le refus du passage du taux de dépassement d'accueil de 10 à 20%.

S'ASSOCIE aux revendications des parents et des professionnels.

DEMANDE au Préfet de Corse de transmettre au gouvernement le soutien sans réserve de l'Assemblée territoriale au manifeste national « Pas de bébés à la consigne ».